

ÉDITO

Gadget ou modèle émergent prometteur ?

La Fondation de Nice a engagé depuis plusieurs années un vaste chantier de repositionnement de son management. Souhaitant fonctionner de manière plus horizontale en s'appuyant davantage sur l'intelligence

collective, elle a commencé par interroger dans le cadre d'un travail participatif, "ses salariés et salariées", sur leur conception du management dans la Fondation.

C'est ainsi qu'est née en 2018 notre **charte de la relation au travail** qui fonde nos valeurs : **respect, solidarité, innovation, sens des responsabilités, équité**. Il s'agit aujourd'hui de l'incarner que l'on soit collaborateur ou manager.

Nous avons ensuite repensé nos modes d'évaluation des compétences passant d'un procédé classique d'entretien individuel avec son n+1, à un **entretien d'évaluation dit à 360°** du point de vue de ses supérieurs, de ses pairs, de ses collaborateurs mais aussi de ses partenaires. Véritable révolution dans la méthode, les directeur.rice.s disposent désormais d'un plan de développement, fruit d'une vision croisée mais aussi connu de tous. Dans un deuxième temps, suite de l'évaluation à 360° en octobre 2019 pour les cadres intermédiaires.

Afin de susciter l'initiative dans une organisation très hiérarchisée, de **développer le pouvoir d'agir et de permettre le droit à l'erreur**, nous avons formé début 2018 les directeurs afin qu'ils considèrent plus leurs collaborateurs comme des ressources. Nous avons engagé aussi un cycle de formation de nos équipes afin qu'elles envisagent davantage les personnes accompagnées comme des partenaires.

Aujourd'hui soixante-cinq travailleurs sociaux ont été

formés. Nous poursuivons en 2019 et 2020 la transformation de notre offre d'accompagnement social, convaincus que c'est en associant pleinement les personnes auxquelles elle s'adresse, qu'elle sera encore plus adaptée à leurs besoins.

La cohésion des cadres s'en est trouvée renforcée. Nous déployons à partir de la rentrée 2019 cette intelligence collective auprès de nos collaborateurs. Enfin nous nous interrogeons sur l'évolution de notre organisation hiérarchique

chefs-chefes de service et neuf coordinateur.rice.s.

Le management de proximité

La place du chef de service par rapport au coordinateur et au directeur, le pouvoir hiérarchique sont en questionnement pour trouver la bonne échelle, à partir du contexte et des contraintes de chaque activité (la protection de l'enfance n'est pas l'hébergement d'urgence). Ces mutations déstabilisent l'ordre établi depuis des décennies, bousculent les habitudes et inquiètent sur la place de chacun et celle du chef.

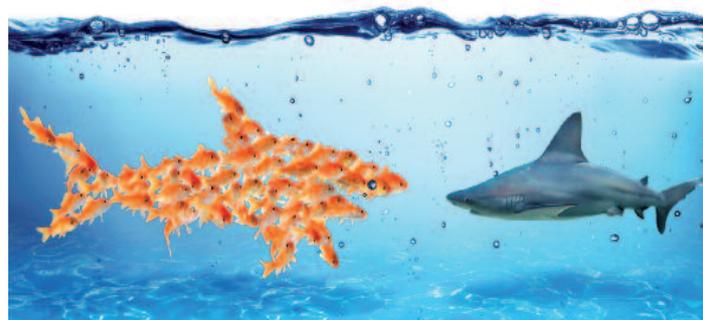
Comment partager la décision et en même temps conserver le pouvoir disciplinaire ?

Comment associer et décider ?

Comme nous l'avons toujours fait, nous réfléchissons en collectif, nous émettons des hypothèses avec toutes les parties prenantes que nous soumettrons aux instances décisionnelles, pour aboutir au futur schéma d'une fondation rénovée avec toujours le même mot d'ordre : la recherche d'efficacité au service des publics accompagnés.

Alors gadget ou modèle émergent prometteur ? Réponse en 2020.

Caroline Poggi-Maudet, directrice générale



“AUCUN DE NOUS
NE SAIT
CE QUE NOUS SAVONS
TOUS ENSEMBLE.”

Euripide – Poète tragique grec (480/406 avant J.-C.)

Au printemps 2019 et afin de poursuivre sur le chemin du "lissage des ego", les directeurs ont suivi une formation sur l'intelligence collective. Les réunions en cercle ont fait leur apparition dans notre méthodologie de prise de décision : **plus d'écoute, acceptation du point de vue de l'autre et partage de la décision.**

depuis plusieurs mois avec la réforme des diplômes en travail social, l'essor d'un accompagnement qui privilégie l'aller-vers dans une logique de parcours qui se substitue de plus en plus à une logique de places, le télétravail...

La Fondation compte aujourd'hui vingt-six cadres intermédiaires dont dix-sept

PORTAIT EN 3D

Jean-Luc Antoniazzi administrateur bénévole

Après une formation universitaire d'historien et des Dossiers "Administration des collectivités locales" et "Aménagement et Urbanisme", Jean-Luc Antoniazzi a occupé durant 41 ans, différents postes dans la fonction publique territoriale.

Mon parcours en trois étapes

- **Responsable du service éducation à la Ville de Nice** pendant plus de quinze ans, Jean-Luc Antoniazzi a étudié les phénomènes de ségrégation en milieu scolaire.
Directeur de l'habitat et de la politique de la ville, il a piloté les actions d'accompagnement dans les quartiers prioritaires et le premier programme local de l'habitat visant à développer l'implantation de logements sociaux dans l'ensemble de la ville.
- **2002-2011 – Directeur de l'insertion et du logement du Conseil général des Alpes-Maritimes**, il a piloté des actions en direction des publics sans emploi et sans formation notamment avec Cap Entreprise.
En 2011, il revient à la Ville de Nice, à la **direction éducation, jeunesse, animation, enseignement supérieur**.
- **2018 – Dès son départ à la retraite**, c'est naturellement que Jean-Luc Antoniazzi rejoint la Fondation de Nice comme administrateur bénévole.

Trois idées à chaud

- Mon intérêt d'intégrer le conseil d'administration de la Fondation réside dans le fait qu'elle est à la fois transversale et pluridisciplinaire. Très « sociale » au départ, l'association Patronage Saint-Pierre Actes s'est adaptée à un contexte de changement perpétuel, faisant de l'accompagnement une globalité et non plus une segmentation.
- La Fondation se caractérise par sa capacité de dialogue, de négociation et de co-construction d'actions au bénéfice des plus précaires.
- Au-delà du simple partage, je me retrouve totalement dans les valeurs portées et défendues par la Fondation.

Trois impressions qui dominent

- Le professionnalisme des équipes et l'organisation autour du conseil d'administration, exemplaire par les différentes expertises qui le composent.
- La Fondation est à la croisée des chemins, entre stabilisation et développement, d'où mon engagement à participer à cette réflexion stratégique sur des axes d'intervention pleinement partagés.

«...la Fondation n'hésite pas à s'engager sur des projets innovants où de nouvelles méthodes d'intervention permettent de dépasser les traditionnels indicateurs de réussite : le seul postulat étant d'accompagner dignement les personnes en difficultés extrêmes.



© Fondation de Nice

- Au-delà des actions existantes, la Fondation n'hésite pas à s'engager sur des projets innovants où de nouvelles méthodes d'intervention permettent de dépasser les traditionnels indicateurs de réussite : le seul postulat étant d'accompagner dignement les personnes en difficultés extrêmes.

Propos recueillis par Yasmina Sidhoum, cheffe de service, Cap Entreprise

PORTAIT EN 3D PAGE 2

Jean-Luc Antoniazzi, administrateur bénévole
par Yasmina Sidhoum, cheffe de service, Cap Entreprise

ACTUALITÉS SOCIALES PAGE 3

L'index de l'égalité professionnelle
par Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines

COOPÉRATION PAGE 3

Les PEP 06 et Lou Pantai
par Moufida Bouzazi, assistante de direction/Dpo

TALENT D'ACTES PAGE 4

Totale impro pour Élo !
par Claude Goiran, éducateur spécialisé

PAROLE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ... PAGE 4

Itinéraire d'un mineur non accompagné
par Fanny Sananes, monitrice-éducatrice, Villa Marie-Ange

BON À SAVOIR PAGE 5

Les faits marquants du trimestre
par Moufida Bouzazi, assistante de direction/Dpo

QUELS ACTES POUR DEMAIN ? PAGE 5

La Plateforme addictologie / Csapa – Caarud
par Patricia Aicardi, comptable, secteur social et médico-social

LE SAVIEZ-VOUS ? PAGE 6

"L'aller-vers" au service de l'emploi
par Pierre-Yves Eslan, conseiller en insertion professionnelle

DIVERSITÉ PAGE 6

Cellule écoute diversité – Liberté, égalité... fragilité
par Caroline Poggi-Maudet, directrice générale

EN VERT ET POUR TOUS PAGE 6

Bilan à mi-parcours de la cellule verte de la
Fondation de Nice

SUCCESS STORY PAGE 6

Villa Marie-Ange : d'un hangar à une salle
multi-activité...

par Fanny Sananes, monitrice-éducatrice / Villa Marie-Ange

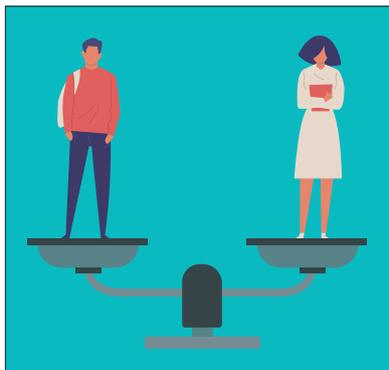
L'index de l'égalité professionnelle

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel impose aux entreprises d'au moins 50 salariés de supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. En effet, en France, malgré le principe « à travail égal, salaire égal », la rémunération des femmes reste en moyenne inférieure de 9% à celle des hommes... Il s'agit donc pour chaque employeur concerné d'une obligation de résultat.

Dorénavant la Fondation doit donc calculer et publier chaque année sa performance en matière de parité salariale en répondant à cinq critères :

- Les écarts de rémunération,
- Les augmentations individuelles,
- Les taux de promotions,
- Les augmentations après le retour de congé maternité,
- Le nombre de femmes parmi les dix plus hautes rémunérations.

L'index salarial, autrement dit, le niveau de résultats obtenu, constitue un total de 100 points. Si le score obtenu est égal à 75 points au moins, l'entreprise remplit son obligation de résultat.



En revanche, si le score est inférieur à 75 points, l'employeur est tenu de mettre en œuvre des mesures de correction négociées avec les organisations syndicales représentatives du personnel.

À noter que des pénalités financières dissuasives sont prévues en cas de non-publication des résultats sur le site de l'entreprise concernée et de non-transmission aux services du Ministère du Travail.

Pour l'année 2018, la Fondation obtient un très bon niveau de résultats dans le cadre du baromètre national : 89 points sur 100.

Cependant les critères légaux retenus ne nous semblent pas adaptés à notre secteur d'activité compte tenu de la sur-représentativité des

femmes et de l'application stricte de notre convention collective. Ces résultats ont d'ores et déjà été publiés sur le site de la Fondation et transmis au comité social et économique.

Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines

COOPÉRATION

Les PEP 06 et Lou Pantai — la solidarité en action —

Lou Pantai n'attendait plus que trouver son terrain pour créer son jardin potager communautaire et lancer son épicerie solidaire itinérante en faveur des demandeurs d'asile et réfugiés accompagnés par le Service migrants.

C'est chose faite grâce à la solidarité de l'association des Pupilles de l'enseignement public des Alpes-Maritimes (PEP 06)¹. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Fondation, l'association Les PEP 06 a mis à



disposition du projet un terrain de 3 100 m² à Vence avec une maison, une dépendance, une serre et un atelier, le tout à rénover. Cet été, avec les demandeurs d'asile volontaires, Lou Pantai a débroussaillé et labouré les planches de cultures.



L'installation d'un système d'irrigation et la préparation du jardin sont en cours. À présent il reste à réaliser des travaux d'aménagement et de sécurisation des lieux : toilettes sèches, mobilier de jardin pour rendre les lieux accueillants, réparation de

dégâts survenus dans la dépendance et dans la serre. Le mois d'octobre devrait voir les premières plantations du jardin et l'organisation d'une journée d'inauguration. Nous remercions Les PEP 06 d'avoir permis la concrétisation de ce "Pantai"*.



¹ – L'association des PEP 06 offre aux personnes en situation de handicap la possibilité d'accéder à la citoyenneté et de jouir pleinement du droit de chacun à la vie sociale, notamment en proposant une éducation, des soins et une scolarisation adaptés à leurs besoins.

*Pantai – rêve, en niçois

Moufida Bouzazi, assistante de direction, déléguée à la protection des données

Totale impro pour Élo !

Élodie est incapable de se rappeler quand et comment lui est venue l'idée de se lancer dans l'aventure théâtrale. Elle a toujours voulu jouer. Il y a plus de sept ans, elle rejoint et intègre les **Counta Blabla**. La troupe est constituée de comédiens amateurs de 22 à 73 ans partageant la volonté commune de s'amuser.

L'improvisation est comme un sport collectif. Ils se retrouvent deux fois par semaine : échauffements physiques, jeux ludiques, travail de concentration, de mémoire, d'écoute. Lors d'un spectacle d'improvisation théâtrale, les comédiens créent ensemble des histoires et les interprètent devant un public. Contrairement au théâtre, il n'y a aucun texte écrit : tout est inventé sur l'instant. Elle ne sait pas, en montant sur scène, ce qu'elle va jouer ou quels personnages elle va incarner.

Les comédiens peuvent improviser sur des catégories Tex Avery, doublage

américain, Pagnol, comédie musicale, péplum... Fous rires garantis ! Nés au Québec dans les années 1970, les matchs d'improvisation sont régulièrement organisés à Nice et en France.

Dans un temps limité, suivant un thème et une catégorie imposés, deux équipes de comédiens sont amenées à se confronter. Le vote du public désigne le gagnant.

Le théâtre d'improvisation a permis à Élodie de s'épanouir et de développer des compétences utiles sur scène... comme dans sa vie professionnelle.

Les **Countablaba.com** cherchent de nouveaux talents. Avis aux amateurs !



L'improvisation m'a permis de me construire, d'avancer. Dans le quotidien, je suis beaucoup plus observatrice et dans l'écoute.

Élodie Glasman est chargée de mission à Cap Entreprise Nice mais ceci est autre histoire...

e.glasman@fondationdenice.org

Claude Goiran, éducateur spécialisé, Mecs La Trinité

PAROLE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

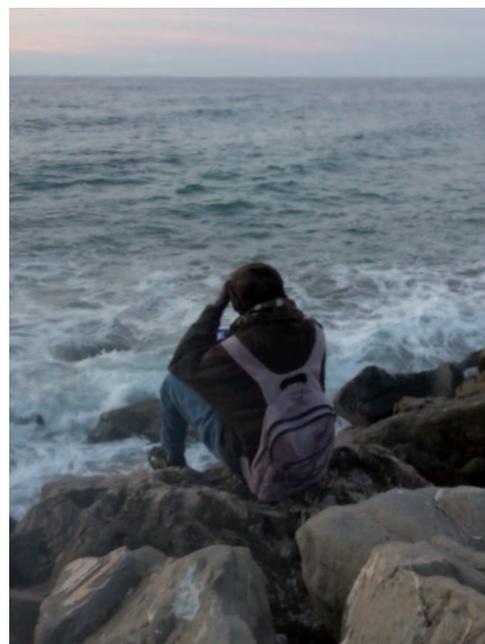
Itinéraire d'un mineur non accompagné

— ÉPISODE 1 —

Thomas*, 17 ans, est né en Côte d'Ivoire ; dès son plus jeune âge, il a été confié à ses grands-parents paternels. Son grand-père, ancien soldat, ne travaillait pas et percevait une petite pension. Sa grand-mère, commerçante, vendait du beurre de karité sur les routes. Lorsqu'il avait 13 ans, elle est tombée gravement malade et la situation financière de la famille s'est dégradée... Thomas a été envoyé chez un oncle à Abidjan, qui ne s'occupait pas de lui. Un camarade qui se trouvait au Burkina Faso lui a alors proposé de le rejoindre, lui disant qu'il pourrait facilement trouver du travail.

Thomas a donc réuni ses économies et a quitté son pays natal. Il a suivi son ami et d'autres jeunes hommes en direction du Niger où il s'est retrouvé pris dans un réseau de traite ; séquestré, puis déplacé jusqu'en Lybie, il a été emprisonné et battu, puis vendu comme esclave. Dès qu'il a pu, Thomas est parti pour rejoindre l'Europe ; la traversée de la Méditerranée fut très dure : le bateau sur lequel il avait pu embarquer était percé. Beaucoup de passagers ont péri, mais Thomas a tenu bon, jusqu'à l'intervention d'un navire humanitaire... Arrivé à Pérouse, Italie, il a été accueilli en foyer, a trouvé un

petit boulot qui lui a permis de rassembler l'argent nécessaire pour partir vers la France ; dans le train, d'autres personnes ont été arrêtées à la frontière, mais Thomas dit qu'il est passé inaperçu parce que, grâce à la valise et au téléphone achetés avant de quitter l'Italie, il ne correspondait pas au stéréotype du "migrant". Il s'est endormi et à son réveil, il était en gare de Cannes-la-Bocca, où il est descendu.



Ne sachant pas où aller, il s'est assis sur les rochers au bord de l'eau...

propos recueillis par Fanny Sananes, monitrice-éducatrice, Villa Marie-Ange

*Le jeune homme interrogé souhaitant préserver son anonymat, son prénom a été modifié.

Les faits marquants du trimestre

ACTUALITÉS

– Création en juillet 2019 d'un **groupement de coopération social et médico-social** (Gcsms) "Un chez-soi d'abord" constitué de l'association Isatis, l'association hospitalière



Sainte-Marie et la Fondation de Nice. L'Agence régionale de santé Provence Alpes Côte d'Azur a lancé un appel à projets, auquel le Gcsms a

répondu, pour la création d'appartements de coordination thérapeutique, dans le cadre du dispositif "Un chez-soi d'abord" destiné aux personnes sans-abri présentant des maladies mentales sévères pour un démarrage en novembre 2019.

– Obtention de l'agrément "Entreprise solidaire d'utilité sociale" (Esus) auprès de la Direccte. Cet agrément s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'Économie sociale et solidaire de 2014 ayant pour objectif de créer un écosystème favorable au



développement des entreprises solidaires. Il permet à ses bénéficiaires d'accéder à des aides financières et des financements spécifiques tels que l'épargne salariale solidaire.



– La Fondation de Nice fait désormais partie du conseil d'administration de l'École de la 2^e Chance (E2C) créée par la Métropole Nice Côte d'Azur et dont l'ouverture est prévue en octobre. Les Écoles de la 2^e Chance permettent à des jeunes motivés, sans diplôme ni qualification professionnelle,

d'intégrer une école dédiée à la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle en lien avec les acteurs économiques et de l'insertion du territoire.



– Dans le cadre du Duerp (Document unique d'évaluation des risques professionnels) et de la prévention des risques routiers, tous les salariés de la Fondation se déplaçant en voiture dans le cadre de leur mission professionnelle suivent tous les deux ans une formation post-permis dispensée par l'auto-école sociale de la Fondation.

– Depuis juin 2019, les salarié.e.s du siège social se prêtent au jeu du "Vis ma vie". Se confronter à un autre poste est la meilleure façon d'assimiler, d'accepter et de prendre conscience de la réalité du travail de l'autre. Ainsi la directrice générale a passé une demi-journée avec un

VIS MA VIE
au travail

agent technique, une technicienne paye avec une secrétaire de la direction de l'immobilier, la directrice des ressources humaines avec un chargé de mission hébergement... Cette expérience fort enrichissante pourrait être élargie à tous les secteurs de la Fondation.

– Journées nationales d'action contre l'illettrisme



Le 12 septembre, la Banque de France a animé dans la Fondation un atelier pédagogique et ludique sur le thème "mes questions d'argent" pour accompagner plus et mieux des jeunes fragilisés, en rupture avec les apprentissages de base. Public et travailleurs sociaux de la plateforme de services jeunes, le service Mineurs non accompagnés, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale y ont participé.



– Matinée "Portes ouvertes" au Centre de pré-orientation

Le 17 septembre, le Centre de pré-orientation accueillait dans le cadre d'une matinée "Portes ouvertes" des salariés et des partenaires de l'insertion. Soixante-dix personnes ont pu vivre l'expérience de la reconversion professionnelle à travers des ateliers.

Merci à l'équipe et aux stagiaires d'avoir donné à voir tout ce professionnalisme et cette utilité pour les personnes en situation de handicap.



Ci-contre – Atelier créatif bois

SPORTS/BIEN-ÊTRE – Reprise des activités

– À partir du 5 septembre pour les activités de redynamisation physique avec notre coach Julien

le lundi de 18h 15 à 19h 15, au stade Charles-Ehrmann et le jeudi au stade Vauban.

Contact / Patrick Favot – Tél. 06 89 88 11 94
p.favot@fondationdenice.org

– À partir du 9 septembre possibilité de découvrir ou pratiquer le yoga sur différents sites

• Pour les salariés

– les lundis, de 12h 40 à 13h 40, au siège social, avec Sylvie

– les jeudis de 12h 30 à 13h 30, au 1 boulevard Paul-Montel, avec Nathalie

– les jeudis de 12h 30 à 13h 30, à Cannes, avec Maria

– les mercredis de 17h 30 à 18h 30, à Saint-Laurent-du-Var, avec Noëlle

Une participation de 5 € est demandée.

Contact / Géraldine Cardona – Tél. 06 11 80 37 02
g.cardona@fondationdenice.org

• Pour les personnes accompagnées intéressées par la découverte de cette pratique, un rendez-vous hebdomadaire est proposé gratuitement chaque lundi de 14h 30 à 15h 30.

Contact / Patrick Favot – Tél. 06 89 88 11 94

p.favot@fondationdenice.org

Moufida Bouzazi, assistante de direction, déléguée à la protection des données

La Plateforme addictologie – Csapa et Caarud –

La Plateforme addictologie vise à mutualiser des moyens et des actions entre le Csapa (Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie) et le Caarud (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues).

À l'heure actuelle et de manière schématisée, un usager fait la démarche de se rendre au Csapa pour envisager un parcours de soin visant sa problématique addictive. Un usager du Caarud est quant à lui accompagné dans la gestion de sa consommation afin d'en limiter les risques et les dommages.



Si les missions de ces structures sont différentes, il y a une zone importante de "recouvrement", notamment parce que le Csapa cible les usagers les plus précaires et non un public inséré. De ce fait, une partie des usagers fréquente alternativement le Csapa et le Caarud.

Concrètement, il s'agit d'articuler davantage les actions des deux établissements. Ainsi le Caarud interviendra directement au Csapa et vice versa. L'idée est d'organiser des activités en commun (randonnées, yoga, théâtre...), consultations thérapeutiques et des actions menées en immersion dans des structures de premier accueil type, Samu, Centre communal d'action sociale (Ccas), distribution alimentaire...

De même, la mutualisation des outils, (fibroscan pour l'échographie du foie ou spectromètre pour l'analyse des drogues) facilitera le parcours de soin de l'usager qui en fera la demande.

Ce dispositif développera la prévention auprès des consommateurs de substances licites (alcool, tabac) qui ne se reconnaissent pas forcément comme dépendants et ne se dirigent donc pas spontanément vers ce type de structure.

Enfin, cette plateforme accentuera "l'aller vers" dans le cadre de maraudes en soirée notamment en valorisant la créativité des acteurs de terrain, au plus près des évolutions d'usage, de produits, de territoires.

Un projet de service va voir le jour au dernier trimestre 2019 en même temps que les premières actions. À suivre donc...

Patricia Aicardi, comptable, secteur social et médico-social

LE SAVIEZ-VOUS ?

"L'aller-vers" au service de l'emploi

Le Centre communal d'action sociale (Ccas) de Nice a mené une étude sur la pauvreté qui a conduit à mettre en place plusieurs actions expérimentales pour la réduire.



Ainsi, une équipe mobile emploi va être mise en place en partenariat avec le Plan local pour l'insertion et l'emploi de la métropole Nice Côte d'Azur (Plie NCA). Cette action s'adresse à un public d'adultes en situation de grande pauvreté, qui ne se rendent pas dans les administrations du service public de l'emploi, souvent par méconnaissance.

Le but est d'aller vers les personnes les plus exclues, sans a priori sur leur employabilité, en partant de leur demande et non de leur statut ou situation (aller à leur rencontre sur leurs lieux de vie et dans des lieux d'accueil, distribution alimentaire d'associations de bénévoles...). Il s'agit d'une démarche volontaire avec des entretiens individuels sans condition ni sélection. Il n'y a ni processus d'orientation ni cadre formel. Cela doit permettre également de lutter contre la fracture numérique et linguistique et la phobie administrative.

Afin de faire de cette expérimentation une réussite, l'équipe composée de deux conseillers en insertion professionnelle – un salarié interne à la Fondation de Nice et un du Plie de la Métropole Nice Côte d'Azur – interviendra une demi-journée à une journée tous les quinze jours en fonction du besoin. Cette expérimentation prévue pour six mois fera l'objet d'un bilan.

Pierre-Yves Eslan, conseiller en insertion professionnelle

DIVERSITÉ

Cellule écoute diversité Liberté, égalité... fragilité



Depuis 2014, l'Afnor vient légitimer la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitement dans toutes ses activités. En 2018, lors du renouvellement du label diversité, l'Afnor a attesté de nos bonnes pratiques et de notre exemplarité dans ces domaines.



Elle propose entre autres des cafés-débats tous les trimestres. À la demande, elle peut aussi intervenir dans les services. La cellule diversité est présente également lors de l'accueil des nouveaux collaborateurs pour les former à ces sujets complexes :

connaître les 25 critères de discrimination, savoir les repérer, alerter, accompagner nos publics à faire valoir leurs droits, à devenir citoyen.

Les processus de recrutement, d'intégration et de déroulement de carrière dans la Fondation de Nice, mis en œuvre dans le cadre de cette politique, sont de nature à éviter les discriminations.

Mais qu'en est-il de l'accès des personnes en situation de pauvreté à un logement, à un emploi, aux soins, à un compte bancaire ?

Beaucoup de situations du quotidien interrogent sur une discrimination réelle ou supposée.

Comment agir pour faire reconnaître ce délit qui ne doit pas être banalisé ?

Aujourd'hui, la cellule écoute diversité composée de trois salariés et d'une administratrice est à la disposition de tous, salariés et personnes accompagnées pour échanger, avoir des conseils – diversite@fondationdenice.org

D

« POUR MON STAGE D'OBSERVATION EN 3^{ÈME} JE N'AI PAS ÉTÉ RECU EN ENTRETIEN DANS LES ENTREPRISES CAR J'HABITE EN BANLIEUE. »

3 ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE RÉUNIS POUR IDENTIFIER UNE DISCRIMINATION

- 1 UN TRAITEMENT DÉFAVORABLE
- 2 EN RAISON DES CRITÈRES DÉFINIS PAR LA LOI
- 3 DANS LES DOMAINES PRÉVUS PAR LA LOI

DISCRIMINATION

Face au droit, nous sommes tous égaux

Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Composition de la cellule écoute diversité
Annabelle Gandaubert, assistante de direction RH, siège social
Damien Francheteau, directeur du secteur accès à l'emploi
Catherine Birtwisle, administratrice
Karim Ben Salem, travailleur socio-juridique, service Migrants

Caroline Poggi-Maudet, directrice générale

EN VERT ET POUR TOUS

Bilan à mi-parcours de la cellule verte de la Fondation de Nice

La cellule verte s'est fixé trois objectifs pour l'année 2019.



• **Fin du plastique à usage unique**
L'ensemble des services travaille à la suppression complète des gobelets et toutes les fontaines à eau utilisant des bonbonnes. Il a été ainsi commandé dix fontaines reliées au réseau d'eau. Les machines à café avec distribution de gobelets en plastique sont également remplacées.

• **Tri sélectif**
Sur douze sites de la Fondation, des bacs à tri sélectif ont été mis en place. Un audit réalisé avec la métropole Nice Côte d'Azur permet de négocier la mise en place des bacs de tri sélectif ainsi que leur ramassage. Quand l'ensemble des sites sera équipé, des sessions de sensibilisation des salariés seront dispensées par l'équipe de la cellule verte. Pour y parvenir, un outil pédagogique est en cours de construction.

• **Recyclage des consommables d'impression**
Des bacs de tri ont été mis en place dans les services qui en ont fait la demande, et notre partenaire, la société Konibi, s'occupe du recyclage des consommables.



Un bilan sera réalisé avant la fin de l'année 2019. Changer les habitudes s'avère être un travail de longue haleine et demande l'engagement et la responsabilisation de toutes et tous pour mieux préserver notre environnement.

Pierre-Yves Eslan, conseiller en insertion professionnelle

DANS LA RUE PRÈS DE CHEZ VOUS OU À VOTRE DOMICILE

Les emballages Bien vidés, sans être lavés et en vrac.

- Emballages en carton (boîtes alimentaires)
- Boissons et alcool en plastique
- Emballages en métal (boîtes et aluminium)
- Les autres emballages en plastique

DANS LA RUE PRÈS DE CHEZ VOUS

Les papiers Sans film plastique.

- Presse-papiers, journaux, magazines, catalogues, prospectus
- Cartonnages légers, invendus, impressions, photocopies, tickets

DANS LA RUE PRÈS DE CHEZ VOUS

Le verre Bien vidé, sans bouchon.

- Bouteilles
- Plateaux et boîtes

La Métropole Nice Côte d'Azur reverse 20% des recettes de la Collecte du verre à la Ligue contre le cancer.

À VOTRE DOMICILE

Les ordures ménagères résiduelles

Dans les bacs à couvercle marron.

À LA DÉCHÈTTERIE

Les déchets dangereux et volumineux

Piles, batteries, tubes de vidange, peintures et solvants, pneus, tentes, encombrants

Déchets d'équipements électriques et électroniques

Papiers et gros électroménagers (appareils frigorifiques ou de cuisson...), écrans, électronique et téléphone

AU COMPOSTEUR

Déchets de jardin et de cuisine

SUCCESS STORY

Villa Marie-Ange : d'un hangar à une salle multi-activité...

À partir d'un constat et d'un besoin identifié, une salle multi-activité va bientôt voir le jour dans le hangar de la Villa Marie-Ange.

L'internat d'adolescentes accueille neuf jeunes filles dans une villa composée de chambres, d'une cuisine et d'une salle commune où, à la fois, elles prennent leur repas, ont accès à un ordinateur, à la télé, et disposent d'un canapé. Les temps collectifs organisés dans la villa se sont toujours heurtés à un manque de place lié à la configuration de cette salle commune.

L'origine du projet remonte à deux ans. Éducateur.rices.s et adolescentes avaient repéré un espace non utilisé derrière la maison. L'équipe avait également identifié le besoin des jeunes filles d'être parfois seules, sans les éducateurs mais sans avoir à sortir à l'extérieur. Elles ont imaginé un espace pour elles, à distance suffisante tout en étant sécurisant.

Trois propositions ont été retenues :
• Salle de fitness • Salle de danse • Espace cinéma

Deux éducatrices et deux jeunes filles ont ensuite élaboré le projet et participé à la conception du plan du hangar pour en faire une salle multi-activité.

C'est l'association **Children & future**, organisatrice de la course **No Finish Line** à laquelle les personnes accompagnées et les salariés de la Fondation ont participé à Monaco et à Nice, qui a financé ce chantier pour un montant de 70 000 euros environ. La Fondation la remercie chaleureusement.

Aujourd'hui, la salle multi-activité est sur le point d'être livrée, et c'est un projet construit et porté par les jeunes et les éducateur.rice.s dont ils peuvent être fiers.



Fanny Sananes, monitrice-éducatrice à la Villa Marie-Ange

